

COUDOULET

PROGRAMME D'ANIMATION

ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Du 23 avril au 2 juillet 2025

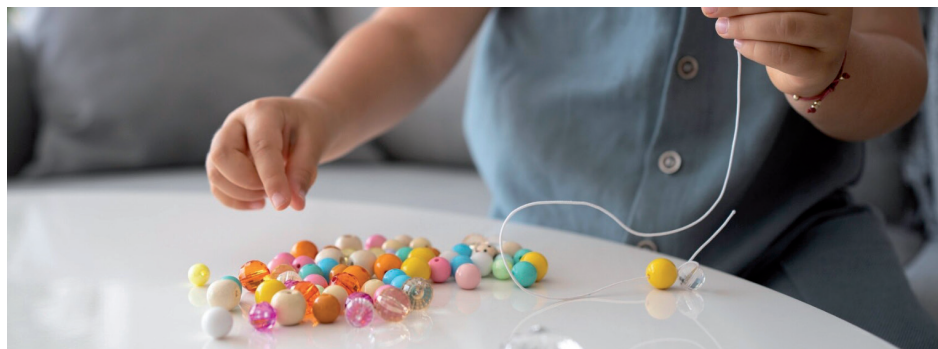


MERCREDI 23 AVRIL

- Atelier modelage
- Création d'un panier
- Atelier maquillage
- Jeux à l'extérieur

MERCREDI 30 AVRIL

- Réalisation d'un bracelet en perle, d'une fresque et d'un herbier
- Jeu « chercher l'intrus »
- Création d'un pot de fleurs
- Réalisation d'un mille pattes



MERCREDI 7 MAI

- Parcours sportif
- Kamishibai
- Création d'un papillon
- Jeu du parachute

MERCREDI 14 MAI

- Atelier peinture
- Parcours à vélo
- Jeux de raquettes
- Création d'un chat coloré
- Chasse au trésor

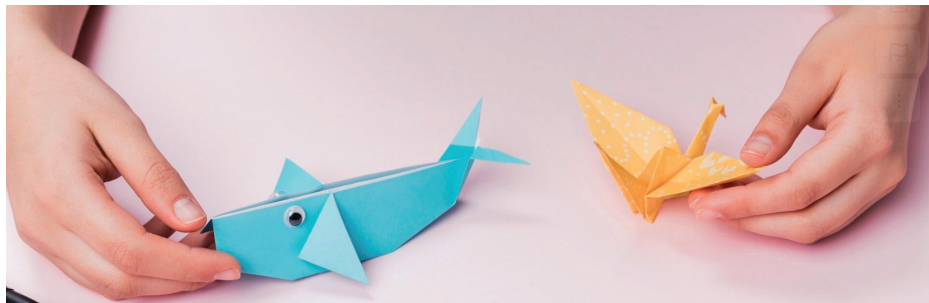


MERCREDI 21 MAI

- Course aux couleurs
- Création d'un arbre de printemps et d'un arc en ciel
- Parcours de motricité
- Jeu collectif

MERCREDI 28 MAI

- Jeux musicaux
- Chasse au trésor
- Jeux à l'extérieur



MERCREDI 4 JUIN

- Création d'une petite abeille, d'un papillon
- Jeu de coopération
- Jeu sur le thème des insectes
- Jeux d'eau

MERCREDI 11 JUIN

- Kamishibai
- Création d'un herbier
- Réalisation en origami
- Jeu « à la recherche des dinosaures perdus »
- Atelier peinture

MERCREDI 18 JUIN

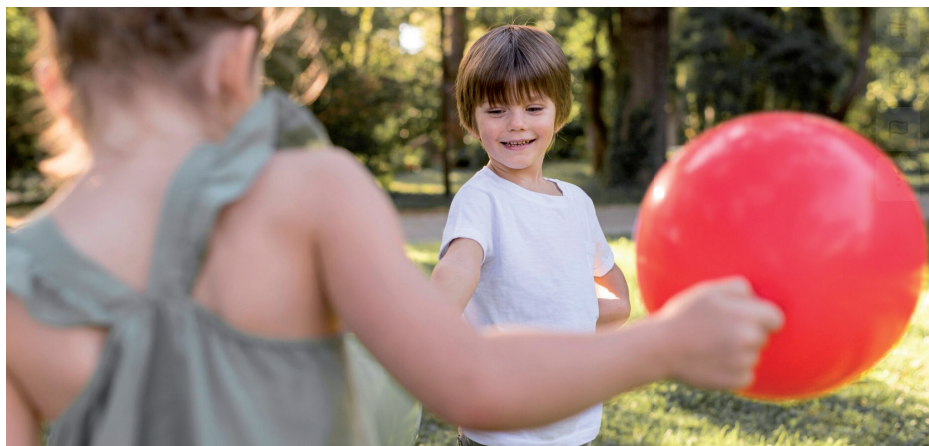
- Ateliers musicaux
- Jeu sur le thème des coccinelles
- Jeux d'eau
- Atelier peinture

MERCREDI 25 JUIN

- Réalisation d'un attrape soleil
- Atelier peinture
- Course aux couleurs de l'arc en ciel
- Jeux de ballon

MERCREDI 2 JUILLET

- Grande journée festive
- Jeux d'eau



Formules d'accueil et horaires

Le dossier d'inscription est obligatoire et préalable à toute fréquentation du centre.

L'accueil est organisé en deux formules :

- La journée : 7h30-18h30

- La ½ journée : 7h30-12h30 & 13h30-18h30

L'arrivée des enfants est échelonnée entre :

7h30 et 9h30 puis entre 13h30 et 14h30

Le départ des enfant est échelonné entre :

12h00 et 12h30 (pour la formule matin)

puis entre 17h00 et 18h30 (pour les autres formules)

Informations générales :

- Le départ des enfants se fait sous l'autorité d'une tierce personne majeure, munie d'une pièce d'identité.
- Il est déconseillé aux enfants d'amener au centre des objets personnels ou de valeur. La direction déclinera toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol.
- Pour des raisons d'organisation et d'encadrement, certaines animations proposées sont soumises à une préinscription auprès de la direction pendant le séjour.
- Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié. La nature des animations ainsi que leur programmation sont définies en fonction du public accueilli et peuvent être modifiées à tout moment par l'organisateur.
- Il est également recommandé de marquer les effets personnels de vos jeunes enfants à leur nom .Merci de prévoir : un gilet ou une veste, une casquette et des chaussures fermées.

Traitement médicaux :

Les parents doivent se rapprocher de l'équipe de direction.